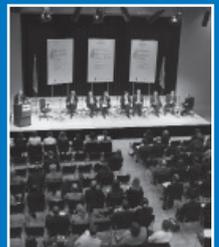
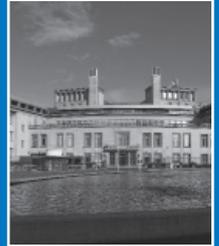




Programme de sensibilisation du TPIY - Rapport annuel 2011

.....



Programme
de sensibilisation
du TPIY -
Rapport annuel
2011

.....

Programme de sensibilisation du TPIY - Rapport annuel 2011

Publié par le Programme de sensibilisation du Greffe du TPIY

Sous la direction de Nerma Jelačić

Conception rédactionnelle : Magdalena Spalinska

Gestion rédactionnelle : Rada Pejić-Sremac

Graphisme : Leslie Hondebrink-Hermer

Photographies : Zoran Lešić et le Programme de sensibilisation du TPIY

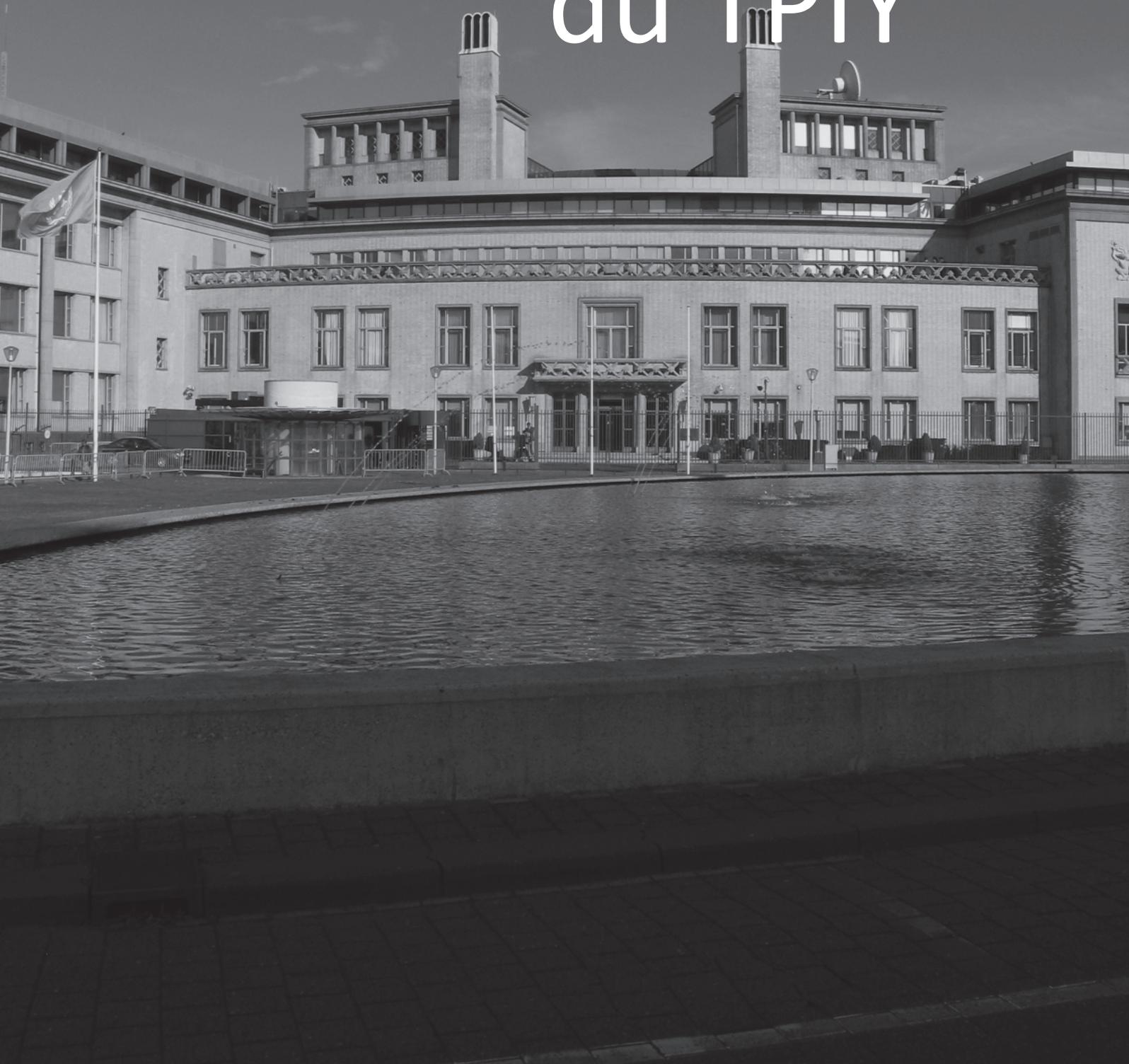
Avec la contribution de Laura Bianchi

Traduction : Roland Descat

Table des matières

Avant-propos du Greffier du TPIY	3
Le Programme de sensibilisation du TPIY	5
Activités de sensibilisation auprès de la jeunesse	7
Activités de sensibilisation auprès des médias	13
Activités de sensibilisation locales	19
Renforcement des capacités judiciaires	23
Documents d'information	27
Annexes	31
Annexe I : Statistiques	32
Annexe II : Informations financières	35
Annexe III : Équipe du Programme de sensibilisation et coordonnées	36

Avant-propos du Greffier du TPIY





John Hocking,
Greffier du TPIY

L'arrestation des deux derniers fugitifs, Ratko Mladić et Goran Hadžić, a permis de clore un chapitre important de l'histoire du Tribunal. La fin de l'impunité pour les auteurs des crimes commis en temps de guerre dans les Balkans est à présent inscrite de façon irréfutable dans l'héritage du Tribunal. Les auteurs des crimes de toutes les parties au conflit ont été traduits en justice, y compris ceux qui, dans les premiers temps, paraissaient intouchables.

Mais les travaux du Tribunal sont loin d'être terminés. Nous devons nous assurer que les réalisations du Tribunal trouveront un écho dans le monde entier et, plus encore, dans les communautés de l'ex-Yougoslavie. Notre Programme de sensibilisation est au cœur des relations que le Tribunal entretient avec les pays de la région. J'ai personnellement eu le privilège d'avoir vu le Programme progresser, de ces modestes débuts au programme dynamique, ambitieux et créatif qu'il est devenu maintenant. Je l'ai vu grandir, évoluer. Mais depuis le début, quelque chose est resté inchangé : la certitude que la justice ne peut être rendue qu'au vu de tous et que si elle est acceptée.

Nous avons atteint une étape cruciale. Nos actes d'aujourd'hui définiront l'héritage du Tribunal et en assureront la pérennité. Une fois encore, le Programme de sensibilisation monte au créneau. Fort d'une nouvelle stratégie, le Programme de sensibilisation s'adresse à tous les niveaux de la société, qu'ils s'agissent des citoyens ordinaires, des hauts responsables politiques, des étudiants ou des victimes. Le Programme de sensibilisation du Tribunal s'appuie de plus en plus sur les technologies modernes pour faire entendre sa voix et assurer son héritage.

L'année 2011 a été marquée par de nombreux événements. Le Programme de sensibilisation s'est investi dans un projet enthousiasmant, au sein duquel quelque 3 000 jeunes de différents lycées et universités de toute l'ex-Yougoslavie se pencheront sur la contribution du Tribunal à la justice. Cette année, le Programme de

sensibilisation a réalisé un documentaire long métrage au sujet des poursuites novatrices engagées par le TPIY à l'encontre des crimes de violence sexuelle en temps de guerre, ainsi qu'une section Internet consacrée au même sujet. Le Programme de sensibilisation a accueilli cette année un nombre record de personnes : plus de 8 000 visiteurs ont franchi les portes du Tribunal et quelque 500 personnes supplémentaires sont venues de l'ex-Yougoslavie. En se lançant dans la sphère des médias sociaux, le Tribunal a fait un pas en avant considérable : jamais auparavant une instance judiciaire n'avait été en mesure de communiquer avec le public de façon si directe et si immédiate, avec des mots ou avec des images, générant ainsi une forte participation de la part du public.

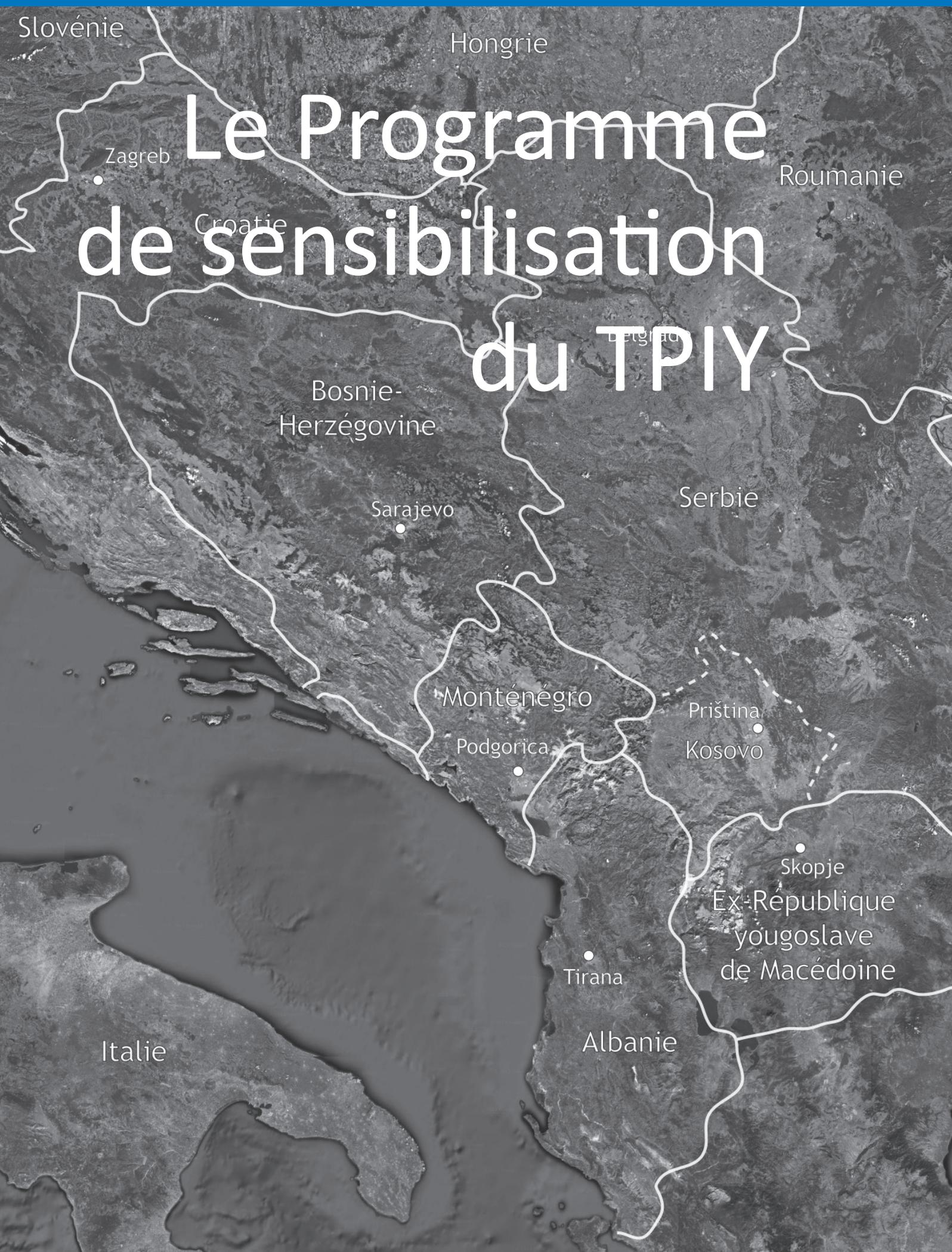
Les succès rencontrés l'année dernière constituent un tremplin pour la réalisation de nouveaux objectifs ambitieux. Je suis convaincu que nous n'avons pas encore remporté nos plus grandes victoires et que nous pouvons encore consolider la contribution du Tribunal à la paix et à la justice en ex-Yougoslavie. Le Programme de sensibilisation continuera à travailler avec les gens de la région, qui sont convaincus comme nous qu'aucun crime ne doit rester impuni.

Je remercie du fond du cœur nos mécènes, sans qui ces réalisations n'auraient pu être possibles. L'Union européenne a apporté un soutien généreux au Programme de sensibilisation, depuis déjà des années. Je souhaite aussi remercier le Ministre des affaires étrangères de Finlande, qui parraine notre projet éducatif auprès du jeune public.

Le Tribunal reste un puissant symbole de justice et d'espoir dans le monde entier, et plus particulièrement dans les pays de l'ex-Yougoslavie déchirés par la guerre. Ce rapport offre un aperçu de la façon dont, jour après jour, cette promesse devient réalité.

Alors que le TPIY va bientôt fermer ses portes, il est plus important que jamais de dire aux habitants de la région ce que ce Tribunal a accompli.

Le Programme de sensibilisation du TPIY



Le Programme de sensibilisation du TPIY



Nerma Jelačić,
chef du
Programme de
sensibilisation,
porte-parole du
Greffe et des
Chambres

Cette année a été l'une des plus stimulantes et des plus dynamiques du Programme de sensibilisation. Nous avons commencé 2011 avec une stratégie ambitieuse et nous avons progressé à grands pas. La voix du Tribunal est donc de plus en plus entendue dans les débats publics de toute la région.

Le présent rapport illustre un grand nombre d'activités menées en 2011. Elles ont toutes leur spécificité et elles suivent la voie tracée par la nouvelle stratégie du Programme de sensibilisation, dont l'objectif est de faire connaître les réalisations du Tribunal dans son combat contre l'impunité et à stimuler le processus d'acceptation du passé en ex-Yougoslavie. Cette stratégie comprend plusieurs volets.

La sensibilisation du jeune public est l'un des éléments clés de la nouvelle stratégie. Ce sont les nouvelles générations qui auront une influence sur l'avenir de la région et qui auront la possibilité de choisir le chemin de la réconciliation ou celui du déni des crimes. Les fonctionnaires du Programme de sensibilisation ont donc souhaité s'adresser aux lycéens dans leurs salles de classe et ils ont accueilli chaleureusement des groupes d'élèves en visite à La Haye, répondu à leurs questions et soutenu le parcours professionnel de certains d'entre eux venus effectuer un stage au Tribunal.

Pour faire entendre son message, le Tribunal, par l'intermédiaire de son Programme de sensibilisation, a renforcé sa présence sur le marché mondial de l'information, utilisant, outre les moyens de communication traditionnels, des moyens modernes tels que les réseaux sociaux et un site Internet au contenu dynamique. Des journalistes de toute la région sont également venus au TPIY dans le cadre de visites d'étude dont le programme approfondi visait à renforcer leurs compétences spécifiques de chroniqueurs judiciaires.

La stratégie du Programme de sensibilisation serait incomplète sans les travaux entrepris pour encourager des liens solides avec les communautés locales qui souhaitent ardemment être informées des réalisations du Tribunal en vue de punir les

auteurs des crimes de guerre. Nos représentants ont rencontré des centaines de personnes dans toute la région pour répondre à cette attente et se sont entretenus avec des personnes aux parcours très différents, qu'il s'agisse de survivants, de militants locaux ou d'universitaires.

La capacité des juridictions locales de poursuivre les crimes de guerre constituera un élément important de l'héritage du TPIY. Depuis presque dix ans déjà, le renforcement des capacités des tribunaux régionaux fait partie intrinsèque de la mission du Programme de sensibilisation. Cette année encore, un certain nombre de visites d'experts des instances judiciaires locales ont été organisées sous l'égide du Programme de sensibilisation. Le Programme de sensibilisation veut s'assurer qu'au moment où le Tribunal fermera ses portes, le public aura concrètement la possibilité de prendre connaissance des réalisations du Tribunal, et que les faits qu'il aura établis seront accessibles à tous. La réalisation d'un documentaire long-métrage sur le rôle décisif joué par le Tribunal dans la poursuite des violences sexuelles commises en temps de guerre constitue un bon début.

En 2011, le Programme de sensibilisation a considérablement rapproché le Tribunal des populations de la région, faisant du TPIY une figure de proue de la sensibilisation à la justice moderne. Sa tâche reste toutefois délicate, les populations locales se montrant toujours extrêmement méfiantes à l'égard du Tribunal, bien souvent en raison de la propagande nationaliste encore présente dans la région. Cette année n'a pas fait exception à la règle et nous avons encore assisté au rejet de certaines des conclusions du TPIY, à la glorification de criminels, au déni des exactions et à la marginalisation des victimes.

Les quelques années dont dispose encore le Tribunal pour accomplir sa mission sont par conséquent cruciales, les procès des plus hauts responsables n'étant pas encore terminés. Les faits qui seront établis dans ces affaires, comme dans les affaires précédentes, permettront d'écrire une grande partie de l'histoire des conflits qui ont sévi dans les années 90. Le Programme de sensibilisation veillera à ce que ces faits trouvent l'écho qu'ils méritent dans le domaine public et contribuent à contrecarrer le déni, dans les années à venir et pour les générations futures.

Nous voulons que les gens de la région comprennent les travaux du Tribunal et qu'ils s'en servent pour surmonter les séquelles de la guerre.

Activités de sensibilisation auprès de la jeunesse



L'avenir appartient aux jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui seront les dirigeants de demain et c'est sur eux que repose la responsabilité du changement. Avec eux, les sociétés de l'ex-Yougoslavie pourront décider de faire le point sur le passé et tirer les leçons des erreurs tragiques commises par leurs aînés. Il faut souvent laisser passer une génération après un conflit pour que les sociétés soient en mesure de faire un pas vers la réconciliation. En se penchant sur les moments sombres de l'Histoire, avec les jeunes de la région, le Tribunal cherche à exorciser le retour de telles horreurs et à ne pas laisser passer l'occasion d'un retour à la paix et d'une réconciliation.

Le Programme de sensibilisation a depuis longtemps le plaisir de collaborer avec les jeunes de l'ex-Yougoslavie. L'un des aspects le plus gratifiant de notre travail est de pouvoir organiser des discussions et des débats animés avec les jeunes sur la question de la responsabilité relative aux crimes commis dans la région. Le jeune public s'intéresse tout particulièrement à cette question et exprime ses opinions avec passion.

De ces échanges, les fonctionnaires du Tribunal tirent des enseignements qui permettront au TPIY de mieux contribuer à l'établissement des responsabilités et à encourager la réconciliation.

En 2011, le Programme de sensibilisation du Tribunal a poursuivi la mise en place d'un certain nombre d'activités auprès des jeunes (visites organisées du Tribunal pour des étudiants et de jeunes professionnels, présentations dans des lycées sur les travaux du TPIY et stages pour de jeunes professionnels des Balkans). Ces activités ont permis à quelque 200 jeunes gens de l'ex-Yougoslavie de mieux connaître le Tribunal.

Le plus grand groupe se composait d'étudiants originaires de Serbie, et nombre d'entre eux ont pu venir à La Haye grâce au parrainage de la Mission de l'OSCE en Serbie, l'un des principaux partenaires du Programme de sensibilisation depuis de nombreuses années.

Le succès des stages ne s'est jamais démenti, donnant à sept étudiants et jeunes cadres de la région la possibilité de travailler dans les diverses sections du Tribunal. Ces jeunes, accueillis à La Haye dans le cadre du partenariat organisé avec Youth Initiative for Human Rights, sont, d'après les personnes qui les ont encadrés au Tribunal, « remarquables » voire « exceptionnels ».

Comme tous les jeunes ne peuvent pas se rendre à La Haye, le Programme de sensibilisation va à leur rencontre. Un projet régional, qui a débuté cette année, permettra à plus de 2 000 étudiants de découvrir ce que le Tribunal a fait pour punir les responsables des crimes commis dans leurs communautés.

Il est extrêmement stimulant et gratifiant de travailler avec les jeunes. Le Programme de sensibilisation du Tribunal continuera à aider le jeune public à voir comment l'établissement des responsabilités aujourd'hui contribuera à la paix de demain.

Les jeunes sont instinctivement attirés par l'idée de justice – de manière absolue, sans a priori ethnique. Ils se rendent compte que le Tribunal a poursuivi sans relâche ceux qui ont commis des actes de violence à l'encontre d'autres êtres humains.

Magdalena Spalińska, responsable des projets éducatifs pour la jeunesse

Activités de sensibilisation auprès de la jeunesse

VISITES D'ÉTUDE AU TRIBUNAL

Nombre record de visiteurs au Tribunal



Le Procureur du TPIY, Serge Brammertz, rencontre des étudiants en droit de Serbie, mars 2011

Le Programme de sensibilisation a donné à près de 7 500 étudiants d'origines diverses et à 200 jeunes gens des Balkans, l'occasion de vivre une expérience exceptionnelle en leur permettant de se rendre personnellement au TPIY pour des échanges de vues avec ses fonctionnaires.

Ces visites sont une occasion unique d'obtenir des informations à la source, sur les travaux du Tribunal et de rencontrer des professionnels et des experts qui participent directement à des affaires de crimes de guerre. Les jeunes visiteurs découvrent aussi le rôle joué par le Tribunal pour mettre un terme à l'impunité ainsi que les faits établis à propos des crimes commis en ex-Yougoslavie. Il s'agit d'une parfaite opportunité pour faire découvrir à un jeune public, souvent désinformé, le côté humain du Tribunal. Pour certains jeunes visiteurs, le contact avec la réalité du Tribunal a été une expérience révélatrice, qui a ébranlé certaines de leurs convictions. Elle a permis à la plupart d'entre eux de voir le TPIY sous une autre perspective, de balayer l'image d'une institution lointaine et

rigide et de lui substituer celle d'une organisation ouverte, qui lutte au quotidien pour instaurer la justice dans leur région.

Un étudiant en droit venu de Serbie dans le cadre d'une visite d'étude en groupe a ainsi déclaré : *« J'ai abandonné certaines idées reçues concernant le TPIY et j'ai également beaucoup appris sur le droit international humanitaire et les procédures suivies au Tribunal. J'ai particulièrement apprécié d'avoir la possibilité de rencontrer le Procureur du TPIY. »*

Sachant à quel point il est important qu'en ex-Yougoslavie les jeunes comprennent les travaux du TPIY, le Programme de sensibilisation continuera à organiser ce genre de visites dans les années à venir.

PROGRAMME ÉDUCATIF DESTINÉ À LA JEUNESSE

Le Programme de sensibilisation s'adresse aux lycéens

Les jeunes sont dotés d'une énergie considérable et ils peuvent beaucoup pour faire évoluer les communautés dans lesquelles ils vivent. En 2011, afin de mettre ce potentiel à profit, des représentants du Tribunal sont allés en Bosnie-Herzégovine, au-devant des jeunes dans les salles de classe des lycées. Dans le cadre du Programme de sensibilisation ils ont décrit les réalisations du TPIY, en termes simples, et expliqué le rôle que le Tribunal a joué pour punir certains crimes très graves commis dans leurs communautés.

En 2012, avec le soutien de l'Union européenne et du gouvernement finlandais, le Programme de sensibilisation prévoit d'étendre ce projet à des lycées de Croatie, de Serbie et du Kosovo, ce qui permettrait de toucher plus de 2 000 jeunes dans toute la région.

Les présentations multimédia réalisées spécialement pour les lycéens mettent en avant les réalisations majeures du Tribunal. Elles leur permettront, dans les différents pays de la région, d'être informés d'un certain nombre d'affaires : celles qui concernent tout particulièrement leurs communautés locales ou celles qui ont été le plus en butte à la propagande officielle encore très fréquente dans de nombreux pays. Les étudiants pourront également voir une vidéo sur les témoignages de victimes de toutes les parties au conflit et leur lot commun de souffrances et d'épreuves, endurées pendant la guerre.

Au fil de la discussion avec le représentant du Tribunal, les lycéens sont invités à remettre en cause



Présentation dans un lycée Sarajevo, décembre 2011

Activités de sensibilisation auprès de la jeunesse

leurs préjugés, mais également à réfléchir à des moyens d'aborder de façon positive les questions relatives aux crimes, à la punition et à la réconciliation dans leurs communautés respectives. Ils sont encouragés à poser des questions et à s'exprimer librement, y compris sur les sujets les plus controversés. Au cours des premières présentations, ils se sont montrés particulièrement intéressés par les conditions de détention au quartier pénitentiaire, la pratique du Tribunal en matière de fixation des peines et les raisons pour lesquelles, dans certains cas, des actes d'accusation ont été établis pour outrage au Tribunal. Le représentant du Programme de sensibilisation s'est réjoui de pouvoir répondre à ces questions et de réfuter certaines informations erronées.

En 2012, le Programme de sensibilisation franchira une nouvelle étape en s'adressant aux universités de la région. Des experts chevronnés et des fonctionnaires du TPIY donneront aux étudiants, en droit ou autre, des conférences portant sur des questions précises liées à la jurisprudence et à la pratique des Tribunaux.

STAGES POUR DES ÉTUDIANTS ET DE JEUNES PROFESSIONNELS DES BALKANS

Le Tribunal contribue à la formation d'une nouvelle génération de professionnels

Pour la quatrième année consécutive, des étudiants et de jeunes professionnels de l'ex-Yougoslavie se sont vu donner la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle en participant à un programme de stage au TPIY. Plus de 30 étudiants de la région se sont ainsi déjà rendus à La Haye dans le cadre de ce programme qui bénéficie du soutien du Programme de sensibilisation du Tribunal et de l'ONG de Belgrade Youth Initiative for Human Rights (YIHR). Les étudiants viennent de toute la région pour participer au programme et acquérir une précieuse expérience professionnelle. Étudiants en droit, sciences politiques, philosophie ou autres matières, tous partagent un vif intérêt pour des sujets concernant les droits de l'homme, la justice transitionnelle et la démocratie. Le programme de stage leur permettra de travailler pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq mois dans l'un des trois principaux organes du Tribunal : les Chambres, le Greffe ou le Bureau du Procureur. « *En tant que greffière d'audience, j'ai eu la possibilité d'être dans le prétoire presque tous les jours. Je ne peux qu'être reconnaissante de l'expérience qui m'a été donnée, car elle m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles* », a déclaré une stagiaire.

Non seulement les étudiants acquièrent une expérience pratique, mais ils sont également en mesure de faire face au passé parfois difficile de leur région, comme en a témoigné un autre stagiaire : « *En travaillant au TPIY, a-t-il déclaré, j'ai considérablement élargi la sphère de mes connaissances en différents domaines du droit international. Ma famille et moi ayant vécu la guerre, ce stage représentait aussi pour moi une confrontation personnelle avec le passé.* »

Le programme de stage a été salué par les stagiaires, des fonctionnaires du TPIY et des professionnels des Balkans. « *J'ai toujours été impressionnée par les compétences juridiques de mes stagiaires et par leur engagement, a déclaré Linda Murnane, chef de la Section d'administration et d'appui judiciaire. Leur présence est un atout précieux car ils participent au traitement de certaines des questions les plus délicates et les plus juridiquement complexes. Grâce à leur contribution, nous avons fait des progrès considérables s'agissant de répondre aux exigences judiciaires uniques du Tribunal.* »

À l'issue de leur stage, ces jeunes professionnels sont rentrés dans leur région respective d'ex-Yougoslavie enrichis de nouveaux savoir-faire.



Stagiaires
du TPIY,
2011

ACTIVITÉS

temps forts



Le Tribunal rencontre des scouts de Bosnie-Herzégovine et de Serbie

Lors d'une soirée organisée autour d'un feu de camp, dans le cadre du grand rassemblement de scouts au lac de Boračko (Bosnie-Herzégovine, été 2011), un groupe de 40 filles et garçons provenant de Bosnie-Herzégovine et de Serbie, ont pris part à une discussion ayant pour thème le Tribunal. Âgés de 12 à 17 ans, ils ont posé des questions au sujet du TPIY et de ce qu'il a fait pour rendre justice aux victimes. Ils se sont montrés particulièrement curieux de savoir comment le Tribunal avait réussi à traduire en justice les auteurs de crimes qui occupaient les plus hautes fonctions.



Des vidéoconférences pour mieux connaître le TPIY

Le Programme de sensibilisation a de plus en plus utilisé cette année les vidéoconférences afin que ceux qui ne peuvent se rendre à La Haye puissent faire connaissance avec les experts du Tribunal et s'entretenir avec eux. Un certain nombre de rencontres ont ainsi été organisées avec des étudiants en droit ou des spécialistes de la défense des droits de l'homme, provenant aussi bien des Balkans que d'universités du monde entier. Grâce à cette nouvelle technologie, les étudiants ont pu participer à des conférences et être informés, entre autres, des réalisations du TPIY, de son mandat et de sa structure, ainsi que des efforts déployés par le Programme de sensibilisation pour faire connaître les travaux du TPIY au public de la région.

Toutes les présentations ont été suivies d'un débat et les étudiants ont montré qu'ils souhaitaient en savoir plus sur les jugements rendus par le TPIY, les affaires en cours et la poursuite des crimes pour violence sexuelle.

« J'ai vraiment apprécié que les intervenants et les participants aient pu discuter librement. »

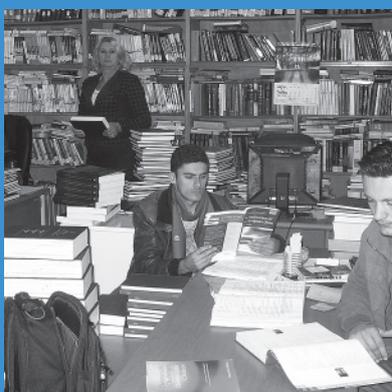
Un étudiant en droit de Rijeka (Croatie), octobre 2011



De jeunes Serbes s'entretiennent au sujet du TPIY

En Serbie, le Tribunal a continué à s'adresser à de futurs dirigeants et à des militants, dans le cadre du programme *New Policy School* sous l'égide de *Youth Initiative for Human Rights*. Ce programme a pour but de former les futurs dirigeants aux droits de l'homme, à la transition vers les juridictions de l'ex-Yougoslavie et à l'intégration à l'Europe, et d'engager avec eux une réflexion sur ces questions.

Le chef du Programme de sensibilisation et porte-parole du Greffe et des Chambres, Nerma Jelačić, s'est rendue à Belgrade, à Niš et à Novi Sad, pour débattre avec les jeunes sur les réalisations du Tribunal et son héritage et pour les inviter à remettre en cause l'idée qu'ils se font de ses travaux. En présentant aux étudiants les récits poignants, mêlant courage et instinct de survie, entendus dans les salles d'audience du Tribunal, Nerma Jelačić a encouragé les étudiants à se distancier des stéréotypes qui sont devenus des lieux communs.



Le TPIY donne des ouvrages de droit à des universités du Kosovo

En 2011, le Programme de sensibilisation du Tribunal a fait un don important de revues juridiques aux bibliothèques de la faculté de droit des universités de Priština et de Prizren, au Kosovo.

« Ce don généreux du TPIY nous a permis d'accroître considérablement nos ressources pédagogiques dans le domaine des droits de l'homme, notamment sur les questions relatives aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et au génocide », a déclaré Valon Murati, directeur du Centre des droits de l'homme de l'Université de Priština.



Activités de sensibilisation auprès des médias

Engagement auprès des médias régionaux

La plupart des habitants des Balkans dépendent des médias locaux pour avoir des informations sur les travaux et les réalisations du TPIY. Il est donc essentiel que le Programme de sensibilisation informe régulièrement ces médias des activités du Tribunal. Des journalistes professionnels et conscients de leurs responsabilités sont indispensables dans une société démocratique, car ils permettent d’instaurer un débat public autour des questions cruciales qui se posent dans une société, à l’issue d’un conflit. En ex-Yougoslavie, les médias ont souvent été à la botte des dirigeants nationalistes et aujourd’hui encore, certains continuent à entretenir les clivages ethniques dans les pages des journaux ou dans les émissions de télévision.

Par ses projets, le Programme de sensibilisation s’emploie à encourager et à favoriser un journalisme objectif et consciencieux pour la couverture des questions relatives à l’établissement des responsabilités pour les crimes de guerre.

Nous poursuivons ainsi deux objectifs majeurs. En premier lieu, nous voulons mieux faire connaître le Tribunal lui-même. Les jugements rendus par le TPIY ont considérablement augmenté la quantité de faits établis survenus au cours des conflits en ex-Yougoslavie. Toutefois, comme ces faits sont souvent en contradiction avec certaines versions des événements selon lesquelles la responsabilité des crimes n’est imputable qu’à certains groupes ethniques, le Tribunal est fréquemment la cible d’attaques virulentes et de la propagande instillée dans des médias contrôlés par de puissants acteurs politiques. En collaborant avec les médias, le Tribunal souhaite favoriser une couverture médiatique plus objective, reposant davantage sur la connaissance des faits.

Deuxièmement, à partir des travaux du Tribunal, nous souhaitons élargir le débat sur les mesures envisagées pour assurer la transition vers les juridictions de l’ex-Yougoslavie. Pour y parvenir, le Tribunal organise des visites d’étude pour les journalistes et entretient des relations avec les médias de la région.

Le site multilingue du Tribunal demeure l’un des fleurons de son Programme de sensibilisation. Trois rubriques permettent aux utilisateurs de se familiariser avec le vaste éventail des réalisations du TPIY. Elles concernent le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux, les crimes sexuels et l’aide juridictionnelle.

En 2011, grâce au Programme de sensibilisation, le TPIY est devenu accessible à presque tout le monde. La « conférence de presse interactive », récemment introduite, permet au public d’envoyer directement ses questions au Tribunal.

En phase avec l’époque des réseaux sociaux, le Programme de sensibilisation a placé le Tribunal sur YouTube et sur Twitter, qui offrent une ouverture à de nouveaux publics d’une grande vitalité. En diffusant des informations presque en temps réel et grâce à un contenu multimédia attrayant, nous souhaitons encourager les échanges et créer une communauté de personnes qui suivent l’actualité du Tribunal.

Les journalistes des Balkans se doivent d’aider les sociétés à composer avec le passé en faisant preuve de fiabilité et d’impartialité.

Nerma Jelačić,
chef du Programme de sensibilisation et porte-parole
du Greffe et des Chambres

VISITES D'ÉTUDES DE JOURNALISTES DE LA RÉGION

Vers une couverture médiatique plus objective et plus fidèle du TPIY

Les médias de la région jouent un rôle essentiel dans le débat public sur les questions relatives à la responsabilité pour crimes de guerre et sur la façon d'effacer les séquelles laissées par les conflits dans les Balkans. Le Programme de sensibilisation permet de mieux comprendre les travaux du Tribunal en donnant aux journalistes la possibilité de se rendre au TPIY, d'y suivre des audiences, de rencontrer de hauts responsables et des journalistes judiciaires expérimentés. Ils peuvent aborder des sujets qui intéressent le public de la région, tels que les droits des accusés, les conclusions factuelles sur les crimes commis et les conditions de détention au quartier pénitentiaire des Nations Unies. En 2011, 46 journalistes des pays de l'ex-Yougoslavie ont participé à l'une des quatre visites d'études organisées par le Tribunal à leur intention.

En ex-Yougoslavie, les questions relatives aux crimes de guerre sont, dans une large mesure, traitées de manière sporadique et revêtent souvent un caractère sensationnel. Les visites d'études au TPIY visent à aider les journalistes à améliorer leurs compétences en tant que chroniqueurs judiciaires et à leur permettre d'avoir une vision plus complète des questions concernant la transition vers les juridictions de l'ex-Yougoslavie. Des programmes d'envergure ont été mis en place pour qu'ils se familiarisent avec les affaires jugées, le Règlement de procédure et de preuve et la jurisprudence du Tribunal, ce qui est indispensable pour assurer une couverture médiatique professionnelle et fiable. Les journalistes examinent aussi l'importance de l'objectivité et de l'exactitude pour améliorer la qualité de leur travail qui fournit aux populations de la région les informations à partir desquelles elles évaluent les réalisations du Tribunal et les progrès réalisés en ex-Yougoslavie pour accepter le passé.



Journalistes de Bosnie-Herzégovine en visite d'étude au Tribunal, La Haye, décembre 2011

LE SITE INTERNET DU TPIY

De nouvelles rubriques Internet sont disponibles

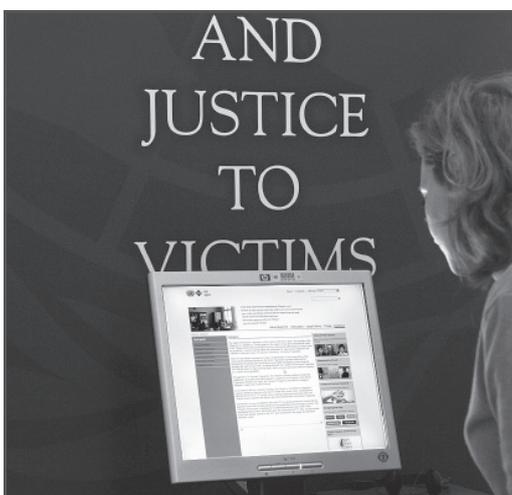
En 2011, le Programme de sensibilisation a continué à utiliser le site Internet du Tribunal comme outil de communication avec les acteurs de l'ex-Yougoslavie et du monde entier. Le site Internet sera l'un des principaux instruments au service de l'héritage du TPIY. Les documents relatifs aux affaires du Tribunal pourront être facilement consultés, et les réalisations majeures du Tribunal y seront présentées dans

des rubriques simples à consulter et par le biais de présentations multimédia. Ces méthodes de communication novatrices ont été conçues en pensant à la fois au grand public et aux spécialistes. Le site Internet peut être consulté en anglais et en français, mais aussi dans les langues des pays de l'ex-Yougoslavie.

Trois nouvelles rubriques ont été créées pour que le public aient accès à des informations importantes présentées de manière attrayante. Le volet *Crimes sexuels* illustre le rôle considérable que le Tribunal a joué pour poursuivre et juger ce genre de crimes. Il retrace les premières enquêtes menées par le Bureau du Procureur pour des allégations de détention systématique et de viols de femmes, d'enfants et d'hommes, et il donne des informations détaillées sur ceux qui ont été reconnus coupables par le Tribunal pour des éléments de crimes impliquant des violences sexuelles.

Le volet consacré au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux – un nouvel organisme chargé de mener à bien les dernières tâches du Tribunal décrit en détail l'avenir du Tribunal au terme son mandat, fin 2014. Quant au volet consacré à l'aide juridictionnelle il fournit un récapitulatif détaillé du soutien financier apporté par le Tribunal aux personnes qui passent en jugement et du nombre d'accusés qui en ont bénéficié.

Dans l'enquête en ligne réalisée en 2011 sur les services de communication, des internautes du monde



Une page nouvellement créée sur le site Internet du Tribunal

Activités de sensibilisation auprès des médias

entier ont salué la qualité du site Internet du Tribunal qui permet d'avoir accès aux travaux du TPIY en toute transparence. La plupart des visiteurs du site www.tpiy.org sont satisfaits de la quantité d'informations qui s'y trouvent et de leur accessibilité. Les résultats indiquent que 90% des personnes interrogées estiment que le rôle et les activités du Tribunal sont suffisamment documentés et 80% jugent « bonne » ou « très bonne » l'organisation de l'information.

Le site Internet du TPIY sera très prochainement enrichi de nouvelles pages et amélioré grâce aux suggestions proposées par les participants à l'enquête.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le Tribunal est de plus en plus présent dans les réseaux sociaux

La popularité grandissante des réseaux sociaux comme Twitter et YouTube dans les pays de l'ex-Yougoslavie a donné au Programme de sensibilisation l'occasion exceptionnelle d'interagir de façon créative et dynamique avec le public de la région. Le nombre d'inscrits sur Twitter et de visiteurs sur YouTube en ex-Yougoslavie a augmenté à un rythme soutenu depuis que le Tribunal s'est inscrit sur ces plateformes en octobre 2010, confirmant ainsi que la décision prise par le Tribunal d'intégrer les réseaux sociaux a été l'une des plus judicieuses en matière de communication.

À la fin de l'année 2011, le compte Twitter du Tribunal rassemblait plus de 2 000 abonnés et les vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube du Tribunal avaient été visionnées plus de 590 000 fois par des internautes provenant, pour plus de 50 % d'entre eux, de la région de l'ex-Yougoslavie.

Les utilisateurs des plateformes Twitter et YouTube du Tribunal reçoivent des informations en temps réel sur les procès en cours et sur certaines activités concernant le Tribunal. Twitter s'est avéré un instrument extrêmement précieux pour transmettre rapidement et avec précision des informations sur les travaux du Tribunal. Les utilisateurs qui suivent les procès peuvent ainsi être informés du dépôt de documents présentant un intérêt particulier pour eux et détecter toute information erronée circulant dans la presse.

Cette année, les tweets les plus lus ont concerné l'arrestation des deux derniers fugitifs du TPIY, Ratko Mladić et Goran Hadžić. Des informations sur le déroulement des audiences et le dépôt de documents publics sont postées quotidiennement et elles sont constamment relancées par les abonnés. Sur YouTube, les vidéos les plus vues cette année ont été celles des deux comparutions initiales de Ratko Mladić, qui ont totalisé des centaines de milliers d'accès.

En 2012, le Programme de sensibilisation prévoit d'être présent sur Facebook qui est le réseau social le plus populaire de la région. Cette plateforme de communication devrait par conséquent être extrêmement efficace pour transmettre des informations sur les réalisations du Tribunal et sur les faits établis au cours des procès.



Page YouTube sur la comparution initiale de Ratko Mladić

ACTIVITÉS

temps forts



Organisation d'évènements publics

En 2011, le TPIY a été à quatre reprises sous le feu des projecteurs : pour les comparutions initiales des deux derniers fugitifs, Ratko Mladić et Goran Hadžić, ainsi que pour les jugements rendus dans le cadre du procès des généraux de l'armée croate Ante Gotovina, Mladen Markač et Ivan Čermak et de celui du général de l'armée yougoslave Momčilo Perišić. Plus de 600 journalistes de la région et des médias internationaux se sont rendus au TPIY pour couvrir ces événements. Les membres du Programme de sensibilisation ont collaboré étroitement avec l'Unité des médias sur les questions de communication pour ces événements majeurs et ont saisi l'occasion de distribuer des documents d'information à propos des réalisations du TPIY et de son héritage.



Les points presse du Tribunal deviennent interactifs

Instauré en 2011, le point presse interactif permet aux journalistes et au grand public de l'ex-Yougoslavie de poser des questions par l'intermédiaire du site Internet du TPIY, pour qu'il y soit répondu lors du rendez-vous hebdomadaire. En 2011, les journalistes d'ex-Yougoslavie et le grand public ont notamment demandé des précisions sur la portée de l'acte d'accusation de Ratko Mladić, sur la santé de ce dernier, et sur les jugements rendus dans le cadre des affaires Gotovina et consorts et Perišić.

Cette initiative est une nouvelle avancée qui s'inscrit dans le cadre des voies nouvelles explorées par le Tribunal pour assurer la transparence judiciaire et permettre au grand public d'avoir plus facilement accès aux informations. Les journalistes qui ne sont pas en mesure de se déplacer, notamment ceux de l'ex-Yougoslavie, peuvent ainsi tisser des liens plus étroits avec le Tribunal. En permettant au grand public de s'adresser directement à ses porte-parole, le TPIY a renforcé les échanges avec les communautés directement concernées par ses travaux.

« Mieux connaître les procédures du TPIY et les travaux de cette institution me sera très utile, car je couvre régulièrement les procès pour crimes de guerre devant la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine et les procès de Radovan Karadžić et de Ratko Mladić. »

Erna Mačkić, *Balkan Investigative Network* (Bosnie-Herzégovine), décembre 2011



Intervention sur *Bijeljina TV*

Le 25 juin 2011, le représentant du Programme de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine, Almir Alić, a participé à une émission de télévision intitulée Protection et soutien des témoins dans les procès pour crimes de guerre, diffusée en direct sur *Bijeljina TV*, l'une des chaînes de télévision les plus populaires de la Republika Srpska.

Le représentant du Programme de sensibilisation a saisi l'occasion pour souligner l'importance de la grande expérience acquise par le Tribunal en matière de protection des victimes et des témoins et pour expliquer les efforts déployés jusqu'à présent pour en faire bénéficier les institutions nationales concernées.



Développement professionnel des médias en Serbie

Du 15 au 17 juillet, la mission de l'OSCE en Serbie a organisé une rencontre au terme de son projet de formation professionnelle des médias serbes qui a permis à plus de 50 journalistes de se rendre au Tribunal. Une fois le projet achevé, tous les participants ont pris part, sous l'égide de l'OSCE, à un certain nombre de réunions et à un dîner de clôture auquel ont été invité le Chef du Programme de sensibilisation, Nerma Jelačić, et le fonctionnaire hors classe chargé de l'information au Tribunal, Petar Finci, venus de La Haye.

Au cours de cette rencontre les participants ont pu assister à la diffusion du documentaire *Years Eaten by Lions*, réalisé par Boro Kontić, un éminent journaliste de Sarajevo, et suivre un séminaire sur la Stratégie d'achèvement des travaux du Tribunal et le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux. Le chef du Programme de sensibilisation a présenté le TPIY et le rôle des médias dans le processus d'acceptation du passé, ainsi que la stratégie du Programme de sensibilisation du TPIY.

Activités de sensibilisation locales



Dialoguer avec les communautés les plus touchées par la guerre

La soif de justice n'est jamais autant ressentie que dans les communautés qui ont vécu les horreurs de la guerre. Les conflits des Balkans ont infligé de profondes blessures et déchiré des communautés entières. Dans ces sociétés, les procès menés par le TPIY ont une dimension concrète. Le nom de chaque victime évoque le souvenir d'un être cher, et chaque crime décrit en salle d'audience ravive de douloureux souvenirs.

En 2011, le Programme de sensibilisation a continué à veiller à ce que les communautés locales puissent se rendre compte que la justice est rendue. Diverses activités, telles que des conférences, des présentations et des réunions, ont permis aux fonctionnaires du Programme de sensibilisation d'interagir avec les dirigeants locaux et les représentants d'ONG et d'associations de victimes. En ex-Yougoslavie, plus de 300 personnes ont reçu des informations précises sur les travaux et les réalisations du TPIY et ont pu débattre de la question de la synergie entre la justice punitive et la justice réparatrice dans le cadre du relèvement après un conflit.

Le Programme de sensibilisation a organisé, en coopération avec des ONG locales, des conférences sur l'héritage du Tribunal à Zagreb, à Sarajevo et à Belgrade. Ces manifestations ont rassemblé plus de 200 praticiens du droit et ont servi de plateformes de discussion avec les dirigeants locaux sur les éléments de l'héritage du TPIY qui pourraient servir, sur le terrain, à poursuivre la lutte contre l'impunité.

Les arrestations, en 2011, des deux derniers fugitifs du Tribunal – l'ancien général de l'armée des Serbes de Bosnie, Ratko Mladić, et l'ancien dirigeant des Serbes de Croatie, Goran Hadžić – ont fait les gros titres dans la presse du monde entier. Les victimes suivent de très près l'avancement de ces procès et des autres affaires dont le Tribunal est saisi. En organisant des rencontres dans la région et des visites au Tribunal, le Programme de sensibilisation fait tout son possible pour informer les victimes des progrès réalisés et leur expliquer les différents aspects des procès. Le Programme de

sensibilisation s'est notamment engagé à aider les parents de certaines des victimes de Srebrenica à assister à la comparution initiale de Ratko Mladić. Toutes ces activités soulignent à quel point il est essentiel, pour le Tribunal, d'entretenir des relations ouvertes avec les victimes de toutes les parties au conflit.

Pendant les dernières années du mandat du TPIY, il est important d'envisager la création, en ex-Yougoslavie, d'un centre d'archives pour le Tribunal. En 2011, le Programme de sensibilisation a mené une vaste consultation auprès des ONG et des associations de victimes en ex-Yougoslavie, pour connaître leur position sur la création de centres d'information dans la région. La plupart des participants ont convenu que ces centres pourraient permettre de préserver l'héritage du TPIY et qu'il serait important qu'un volet consacré à la sensibilisation soit également prévu.

Ce n'est qu'en œuvrant de manière systématique et continue qu'il sera possible de faire découvrir aux habitants de la région le rôle immense joué par le TPIY dans le relèvement de leurs communautés.

Almir Alić, représentant du Programme de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine

COOPÉRATION AVEC LES ONG RÉGIONALES

Rassembler les citoyens autour de projets de terrain



Du matériel promotionnel concernant le TPIY a été distribué lors de chaque réunion avec des ONG

Les organisations non gouvernementales (ONG) de l'ex-Yougoslavie ont, au fil des ans, joué un rôle important dans la diffusion des informations relatives aux activités du TPIY. Reconnaisant le potentiel des ONG locales pour sensibiliser les habitants de la région, le Programme de sensibilisation a renforcé ses liens de coopération avec un certain nombre d'entre elles pendant l'année 2011. En instaurant l'organisation régulière de réunions de coordination avec des ONG locales, le Programme de sensibilisation a permis une diffusion continue des informations et a facilité un certain nombre d'activités conjointes.

En 2011, cette coopération renforcée avec les ONG a débouché sur de nombreuses activités qui ont rencontré un franc succès, notamment une conférence sur les réalisations du TPIY relatives à la poursuite des crimes de violence sexuelle, donnée dans plusieurs organisations croates de défense des droits de l'homme (ou plus spécifiquement de défense des femmes) ; un article sur le rôle du TPIY, publié sur le site Internet Peace Building Network en

Bosnie ; et une table ronde organisée à Zagreb par l'ONG Documenta au sujet des réactions manifestées par le public à propos du jugement rendu par le TPIY dans le cadre de l'affaire Gotovina et consorts et de ses implications judiciaires. Ces activités conjointes, qui visaient à donner une vue d'ensemble des travaux et des réalisations du Tribunal, ont également été pour le grand public l'occasion de discussions animées sur les procès menés au TPIY, les conclusions auxquelles il est parvenu et son héritage.

CONFÉRENCES RÉGIONALES AU SUJET DU TPIY

Discussions sur l'héritage du TPIY en Serbie, en Croatie et en Bosnie

Alors que le mandat du Tribunal touche à sa fin, le Programme de sensibilisation a fait de la consolidation de l'héritage du TPIY en ex-Yougoslavie l'une de ses priorités. En 2011, le Programme de sensibilisation, en coopération avec l'ONG serbe *Human Rights Centre* (Belgrade), a continué à organiser dans l'ensemble de la région une série de conférences sur l'héritage du Tribunal qui s'inscrivent dans le projet *Internalisation de l'héritage du TPIY*.

La première conférence a été organisée à Belgrade en 2010. La deuxième s'est tenue le 24 février 2011 à la faculté de droit de Zagreb et a rassemblé plus de cent praticiens du droit dont le Juge Howard Morrison, du TPIY. Le Président croate, Ivo Josipović, était également présent à cette conférence au cours de laquelle ont été abordés l'influence du TPIY sur la définition du droit pénal international, la coopération des États avec le TPIY et l'héritage du Tribunal. Organisée à Sarajevo le 11 avril 2011, la troisième conférence a réuni 30 participants, dont le Juge Bakone Justice Moloto, du TPIY, qui a présenté les réalisations majeures du Tribunal.

Une conférence sur l'incidence de l'héritage judiciaire du Tribunal dans les poursuites engagées pour crimes de guerre au plan national, en ex-Yougoslavie, s'est tenue le 16 septembre à Belgrade. Cette manifestation a réuni une centaine de magistrats et de juristes de toute la région. Trois représentants du Programme de sensibilisation y ont pris la parole. La conférence était organisée par les ONG locales *Humanitarian Law Centre* et *Balkan Investigative Reporting Network*.

Les conférences sur l'héritage du Tribunal ont constitué une plateforme permettant aux acteurs locaux de s'entretenir et de réfléchir ensemble pour déterminer comment l'héritage du TPIY pourrait être utilisé au mieux dans la région pour continuer à lutter contre l'impunité et encourager le processus d'acceptation du passé.



Conférence sur l'héritage du Tribunal, faculté de droit de Zagreb, février 2011

ACTIVITÉS

temps forts



Présentation du TPIY en Macédoine

En novembre 2011, le Tribunal s'est adressé aux communautés de l'ex République yougoslave de Macédoine par l'intermédiaire de Magdalena Spalińska, fonctionnaire chargée de l'information au sein du Programme de sensibilisation. Elle a pris la parole devant un groupe de membres d'ONG et de militants politiques dans le cadre d'une rencontre organisée à Ohrid, au sujet du multiculturalisme dans les sociétés de post-conflit. Expliquant comment le Tribunal a permis de mettre en place un processus d'acceptation du passé en ex-Yougoslavie, Magdalena Spalińska a décrit le rôle de la justice rétributive et d'autres mécanismes pour le relèvement après un conflit. La conférence a conduit les participants à s'interroger sur la façon dont ces mécanismes peuvent être utilisés dans le cadre de l'héritage du conflit de 2001 auquel leur pays est confronté. Cette rencontre était organisée par la branche macédonienne de la fondation Friedrich Ebert Stiftung, la fondation finlandaise Kalevi Sorsa et l'ONG Progres.



John Hocking, Greffier du TPIY, rencontre des représentants des victimes

En juin 2011, le Greffier du TPIY, John Hocking, a rencontré les représentants des victimes de Bosnie Herzégovine à l'occasion d'une visite de travail à Sarajevo. Le Greffier a souligné que toutes les victimes des conflits en ex-Yougoslavie ont vécu des situations extrêmement pénibles, quelles que soient leurs origines ethniques, et qu'elles partagent la même soif de justice. Les travaux du Tribunal permettront peut être de guérir les blessures des personnes les plus touchées par les crimes commis à l'époque. Le Greffier et les victimes se sont ensuite entretenus de l'héritage du Tribunal et de la prise en charge, par les instances judiciaires nationales, des poursuites engagées par le TPIY.

Renforcement des capacités judiciaires



Soutien aux instances judiciaires nationales

Au cours de la dernière décennie, l'un des principaux objectifs poursuivis par le Programme de sensibilisation du Tribunal a été le renforcement des capacités des instances judiciaires de l'ex-Yougoslavie pour juger les affaires de crimes de guerre. En 2003, le Conseil de sécurité a chargé le Tribunal d'aider les juridictions locales à engager des poursuites efficaces pour les crimes de guerre, en suivant les normes internationales établies en la matière. En presque vingt ans d'activité, le Tribunal a acquis un savoir faire et une expérience incomparables, qu'il partage à présent avec ses interlocuteurs de la région. Au fil des ans, ces efforts ont permis d'aider efficacement les instances judiciaires nationales dans leur combat de plus en plus probant contre l'impunité pour les crimes internationaux.

En 2011, le Programme de sensibilisation a participé à plus d'une douzaine de rencontres et de projets axés sur le renforcement des capacités judiciaires. Il s'agissait le plus souvent de visites d'étude au Tribunal et de formations dispensées dans la région, dont ont bénéficié plus d'une centaine de praticiens du droit. Ainsi, des magistrats du Kosovo ont pu rencontrer leurs homologues du TPIY dans le cadre d'une visite au Tribunal, au mois d'octobre de l'année dernière, et s'entretenir avec eux au sujet des poursuites et des jugements pour crimes de guerre. Au mois d'avril, une délégation du Ministère croate de la justice a profité d'une visite au Tribunal pour examiner les conclusions du jugement Gotovina et consorts, rendu une semaine auparavant.

Grâce à l'étroite collaboration avec les instances judiciaires locales, le Programme de sensibilisation a été en mesure d'aider les principaux intéressés en leur facilitant l'accès aux informations pertinentes, en partageant avec eux ses connaissances, en offrant des possibilités de formations pratiques et, surtout, en organisant des rencontres entre homologues.

Le Programme de sensibilisation a en outre pris une part active au projet Justice pour les crimes de guerre, dont il a soutenu les efforts. Financé

par l'Union européenne, ce projet de quatre millions d'euros a été mis en place conjointement par le TPIY, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE et l'UNICRI. Il porte sur un certain nombre d'éléments, notamment sur la production de certains comptes-rendus d'audience du TPIY dans les langues de la région, l'organisation d'ateliers de formation et l'élaboration de programmes et de supports de formation.

Le succès du Tribunal sera complet si, au moment de fermer ses portes, les instances judiciaires locales sont dotées de tous les moyens nécessaires pour continuer à juger les responsables de crimes de guerre. Dans les années à venir, le Programme de sensibilisation continuera par conséquent à travailler étroitement avec les praticiens du droit de la région.

Grâce à ses activités de renforcement des capacités judiciaires et à son partenariat avec les instances nationales engagées dans la poursuite des crimes de guerre, le Tribunal joue le rôle d'un catalyseur à même de redynamiser l'état de droit dans la région. Les instances judiciaires nationales sont à présent au cœur de la lutte contre l'impunité.

Fausto Pocar, juge du TPIY

PARTAGE DES CONNAISSANCES AVEC DES PROFESSIONNELS INVITÉS

Les visites d'étude aident les experts nationaux à surmonter leurs difficultés



Visite de praticiens du droit du Kosovo, octobre 2011

Plus de 80 praticiens du droit, chargés de la protection et du soutien des victimes et des témoins, provenant des pays de l'ex-Yougoslavie, se sont rendus au Tribunal l'année dernière grâce au Programme de sensibilisation. Des programmes spécialement conçus pour répondre aux besoins des visiteurs, comprenant des présentations, des formations et des réunions entre homologues, ont été mis en place.

Les praticiens du droit qui ont pris part aux visites ont bénéficié d'échanges de connaissances et d'expériences avec leurs homologues du Tribunal, renforçant ainsi leur capacité à juger des affaires de crimes de guerre.

L'expérience acquise par le Tribunal présente un intérêt particulier pour les praticiens du droit et pour les fonctionnaires qui tentent d'améliorer l'efficacité de la justice dans les pays de l'ex-Yougoslavie. En 2011, plus de 60 praticiens du droit provenant de Croatie, du Kosovo, de l'ex République Yougoslave de Macédoine

et de Serbie ont participé à des visites d'étude au TPIY. Ces visites étaient centrées précisément sur les difficultés propres que connaît chacun de ces pays pour poursuivre efficacement les crimes de guerre.

Le groupe venu du Kosovo a été particulièrement intéressé par les informations relatives à la protection des témoins, alors que les juges macédoniens ont souhaité aborder les questions juridiques relatives à la détention, avant et pendant les procès. Les juristes serbes ont voulu savoir comment le personnel d'appui aidait les juges dans leurs tâches quotidiennes pour assurer le bon déroulement des audiences, et l'attention des fonctionnaires a été retenue par les modalités qui permettent de préserver les droits des détenus. Le groupe de visiteurs provenant de Croatie, quant à lui, a notamment tiré profit des éclaircissements donnés au sujet de l'utilisation de la notion d'entreprise criminelle commune au TPIY.

Les leçons que le Tribunal a tirées des dispositions novatrices adoptées avec les victimes et les témoins ont également été partagées avec 24 experts de la protection des témoins provenant de l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie. Les représentants de la Section d'aide aux victimes et aux témoins du Tribunal ont dirigé les débats et ont décrit les meilleures pratiques utilisées pour le soutien psychologique, la protection et la réinstallation des témoins. Ils ont également abordé la question du maintien du bien-être des fonctionnaires de la Section eux-mêmes.

Les visites organisées dans le cadre du renforcement des capacités judiciaires comptent parmi les activités les plus appréciées et les plus gratifiantes organisées par le Programme de sensibilisation. Après les visites, de nombreux participants ont déclaré que cette expérience les incitait à réviser leurs opinions sur les sujets abordés et à définir de nouvelles approches pour relever les défis qui se présentent à eux dans leurs tâches quotidiennes. De nombreux commentaires soulignaient à quel point il est important pour de tels groupes de rencontrer directement les experts du Tribunal et de s'entretenir avec eux, et traduisaient la forte demande pour ce type de visite d'étude.

Non seulement ces visites visent au renforcement des capacités judiciaires mais elles contribuent aussi à faire prendre conscience que le Tribunal et les instances judiciaires locales sont des partenaires ayant en commun l'objectif de lutter contre l'impunité pour les crimes atroces commis lors des conflits en ex-Yougoslavie.



Le Juge du TPIY Stefan Trechsel rencontre des représentants du Ministère croate de la justice, avril 2011

ACTIVITÉS

temps forts



Le Juge Moloto dirige des formations destinées aux magistrats

Les 18 et 19 novembre, le Juge du TPIY Bakone Justice Moloto, a participé en tant que formateur à un atelier de deux jours consacré à la procédure pénale, destiné aux magistrats de l'ex-Yougoslavie chargés d'affaires relatives au crime organisé.

Sous l'égide de la Mission de l'OSCE en Serbie, la formation a couvert un certain nombre de points (notamment, le rôle du Tribunal et des parties, les critères applicables aux éléments de preuve, le but des conférences préalables au procès, le déroulement du procès et les plaidoiries). Le Juge Moloto a également évoqué la présentation des moyens de preuve, ainsi que l'interrogatoire et le contre-interrogatoire des témoins qui déposent au TPIY.



Soutien au projet *Justice pour les crimes de guerre*

Le Programme de sensibilisation a contribué à la réussite du projet *Justice pour les crimes de guerre*. D'une durée de 18 mois, le projet a été financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le TPIY et ses organisations partenaires, l'OSCE/BIDDH et l'UNICRI.

Grâce à son réseau de contacts sur le terrain, le Programme de sensibilisation a apporté son soutien aux personnes qui ont mis en œuvre le projet. Il s'est également chargé de la stratégie de promotion de cette entreprise considérable. Un certain nombre de documents d'information ont été mis à la disposition du public, tels que brochures, bulletins bimensuels en anglais et en bosniaque/croate/serbe, vidéos promotionnelles et documents de presse. Les membres du Programme de sensibilisation ont été particulièrement heureux d'avoir pu contribuer au succès de cette expérience remarquable en matière de renforcement des capacités judiciaires. Les participants ont estimé qu'elle leur avait permis d'améliorer leur capacité de traiter des affaires de crimes de guerre.

Documents d'information



Conserver la mémoire des avancées remarquables du Tribunal

Le volume d'informations disponibles sur le Tribunal semble parfois submerger le grand public. Le rôle du Programme de sensibilisation est de lui donner des repères pratiques pour qu'il puisse comprendre les points les plus importants de l'histoire du Tribunal et ses principales réalisations. Notre ambition est que, lorsque le Tribunal fermera ses portes, il laisse derrière lui une quantité importante de documents facilement accessibles et mettant en avant ses travaux les plus marquants. Ces documents pourront être utilisés à des fins éducatives à l'avenir, afin que la voix du Tribunal puisse encore être entendue, même après la fermeture de ses salles d'audience.

Les premières mesures en ce sens ont été prises en 2011, lorsque le Programme de sensibilisation a réalisé son premier documentaire long métrage sur les réalisations du TPIY relatives aux poursuites engagées pour les crimes de violence sexuelle en temps de guerre. Le documentaire décrit les réalisations exceptionnelles du Tribunal, première instance judiciaire internationale à avoir jugé les coupables de ce genre de crimes.

Il contient également certains témoignages parmi les plus poignants entendus au Tribunal. Ce documentaire est le premier d'une série de films qui seront axés sur deux aspects essentiels : présenter les affaires clés du TPIY et analyser de manière thématique les réalisations du Tribunal.

Il est intéressant de constater qu'en 2011 le Programme de sensibilisation a également produit un DVD promotionnel, intitulé *Inside the Tribunal*, afin de présenter le TPIY et ses principales réalisations au grand public.

Le Programme de sensibilisation a en outre fait paraître une traduction en bosniaque/croate/serbe de la publication *Héritage du TPIY : Bilan*,

un recueil d'essais présentés lors de la conférence du même nom organisée à La Haye en 2010. Cette publication a été distribuée à la plupart des principales institutions juridiques et éducatives de la région.

Nous voulons produire un grand nombre de documents expliquant, en termes simples et pertinents, des questions juridiques complexes, afin de donner aux habitants de la région un aperçu des faits les plus importants établis par le TPIY.

Martin Petrov, chef de Cabinet du Greffier

DOCUMENTAIRE SUR LES POURSUITES POUR VIOLENCES SEXUELLES EN TEMPS DE GUERRE

Une contribution sans précédent au droit international



Réalisation du documentaire

Le Tribunal a joué – et continue de jouer – un rôle décisif pour poursuivre et juger les crimes de violences sexuelles commis en temps de guerre. L'importante contribution du Tribunal au droit pénal international a été traitée de façon approfondie dans un documentaire long-métrage intitulé *Les violences sexuelles : le triomphe de la justice*, réalisé par le Programme de sensibilisation. Le documentaire aborde les premiers procès menés pour violences sexuelles et explique en quoi ils ont contribué au développement de la jurisprudence dans ce domaine. Il contient des entretiens avec de hauts responsables du Tribunal, anciennement ou actuellement en fonction, ainsi que des récits de témoins et de survivants de violences sexuelles qui ont eu le courage de déposer devant le Tribunal.

La jurisprudence du Tribunal relative aux violences sexuelles en temps de guerre représente une part importante de l'héritage de l'institution. Le documentaire sera un rappel des mesures inédites que le Tribunal a prises pour punir les responsables et

faire reconnaître ces terribles crimes en ex-Yougoslavie et dans l'ensemble de la communauté internationale.

« J'ai été personnellement très touchée par le ton, le contenu et l'aplomb de ce documentaire. Il montre comment les différents organes du TPIY et les survivants ont saisi un moment de l'histoire pour élaborer une jurisprudence sur les crimes sexuels », a déclaré Patricia Sellers, experte en matière de crimes à caractère sexuel et ancienne conseillère juridique au sein du Bureau du Procureur du TPIY, interrogée dans le documentaire.

Le Programme de sensibilisation a réalisé ce documentaire en anglais et en bosnien/croate/serbe avec des sous-titres en albanais, en macédonien et en français. Il sera distribué à des ONG partenaires et à des organisations de victimes de la région, ainsi qu'à des universités et à d'autres institutions où il pourra être utilisé à des fins pédagogiques. Des rencontres seront organisées à La Haye et sur tout le territoire de l'ex-Yougoslavie à l'occasion de la première du documentaire, dont la diffusion est également prévu sur des chaînes de télévision de la région en 2012.

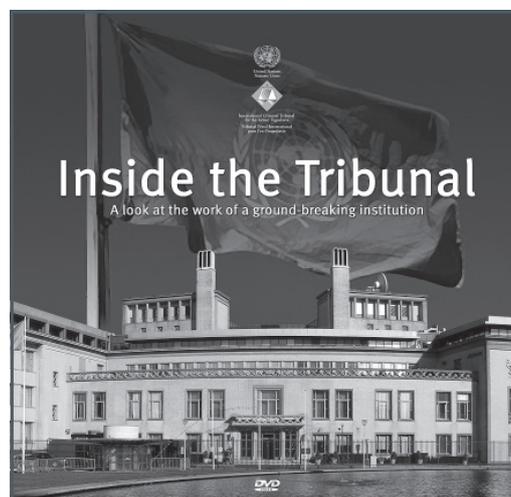
PRÉSENTER LE TRIBUNAL AU GRAND PUBLIC

Au cœur du Tribunal

En 2011, dans le cadre des efforts entrepris pour utiliser au mieux les moyens multimédias afin d'expliquer les travaux du Tribunal, le Programme de sensibilisation a produit un court-métrage intitulé *Inside the Tribunal*. Ce documentaire, traduit en plusieurs langues, s'adresse au grand public d'ex-Yougoslavie et du monde entier, et décrit les réalisations majeures du Tribunal.

Présenté par John Hocking, le Greffier du TPIY, le film retrace les réalisations du Tribunal, de sa création aux dernières années de son mandat historique.

Le film met en lumière certaines des réalisations majeures du Tribunal : établir les faits concernant les crimes commis lors des conflits en ex-Yougoslavie, faire entendre la voix des victimes, poursuivre les crimes de violences sexuelles et s'employer constamment au renforcement des capacités judiciaires nationales, pour leur permettre de continuer à poursuivre les crimes de guerre lorsque le mandat du Tribunal sera arrivé à terme.



Couverture du DVD *Inside the Tribunal*

Disponible en anglais, bosniaque/serbe/croate, albanais et macédonien, *Inside the Tribunal* a déjà été largement distribué à des publics internationaux, ainsi qu'à ceux de l'ex-Yougoslavie.

HÉRITAGE DU TPIY : BILAN

Des experts internationaux évaluent l'héritage du Tribunal

En 2011, le Programme de sensibilisation a publié en bosniaque/croate/serbe une étude sur l'héritage du Tribunal intitulée *Héritage du TPIY : Bilan*. Cet ouvrage qui fait suite à une publication similaire parue en anglais rassemble divers documents présentés lors d'une conférence internationale organisée par le Tribunal à La Haye en février 2010 et consigne les débats qui se sont tenus à cette occasion.

Cet événement remarquable a rassemblé plus de 375 participants venus de l'ex-Yougoslavie et du monde entier, notamment des représentants d'associations de victimes, des hauts représentants gouvernementaux et de l'ONU, des membres de la société civile, des juristes et des universitaires. Cet ouvrage présente les points de vue d'éminents invités et de divers participants au sujet de l'héritage du Tribunal.

L'Héritage du TPIY : Bilan a été largement distribué dans les pays de l'ex-Yougoslavie et a fait l'objet de critiques extrêmement positives, les lecteurs estimant qu'il constitue une aide pratique pour faire le lien entre les différents aspects de l'héritage du TPIY. Le Juge Meddžida Kreso, Présidente de la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine, a déclaré : « *La publication Héritage du TPIY : Bilan contribue de manière fantastique à la question de l'apport du Tribunal au droit international. Cet ouvrage constituera un manuel sur la base duquel la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine pourra tirer de nombreux enseignements utiles pour ses travaux.* »

Cette publication viendra, à n'en pas douter, compléter les ouvrages de référence de celles et de ceux qui s'intéressent au débat actuel sur le fait de savoir comment le Tribunal a changé la justice pénale internationale. Composé de huit chapitres, le livre présente un certain nombre de réflexions pénétrantes d'experts et de praticiens du droit de renommée mondiale. Les sujets abordés portent tant sur la contribution du TPIY au développement de l'état de droit en ex-Yougoslavie, l'importance de ses archives ou l'incidence de ses procès sur les victimes que sur la question plus générale de l'acceptation du passé. Tous les participants ont estimé que le Programme de sensibilisation jouait un rôle essentiel (explicité dans presque tous les chapitres) pour que l'héritage du Tribunal soit incontournable et compréhensible pour le grand public, tant aujourd'hui que lorsque le TPIY aura fermé ses portes.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de quatre donateurs : les Ministères de la justice et des affaires étrangères des Pays-Bas, le *Sanela Diana Jenkins Human Rights Project* de la faculté de droit de l'UCLA et le Ministère suisse des affaires étrangères.

En 2012, le Programme de sensibilisation fera paraître une autre publication sur l'héritage juridique du Tribunal, sur la base des documents tirés de la conférence organisée en 2011. Le livre *The Global Legacy of the ICTY* sera publié en anglais et dans les langues des pays de l'ex-Yougoslavie.



Ivo Josipović, Président de Croatie, regarde la publication sur l'héritage du Tribunal, Zagreb, octobre 2011

Annexes

Annexe I : Statistiques

Annexe II : Informations financières

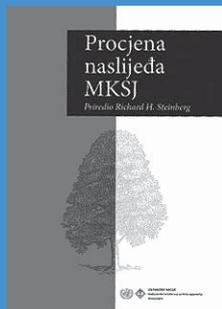
Annexe III : Équipe du Programme de sensibilisation et coordonnées

Statistiques

Documents d'information du Programme de sensibilisation

Procjena naslijeđa MKSJ
(Héritage du TPY : Bilan -
BCS)

5 500



Les violences sexuelles :
le triomphe de la justice
DVD (anglais/BCS/
français)

2 700



Inside the Tribunal
DVD (anglais/BCS)

1 100



WCJP Update
Issues 2, 3, 4, and 5
Newsletter (anglais/BCS)

1 600

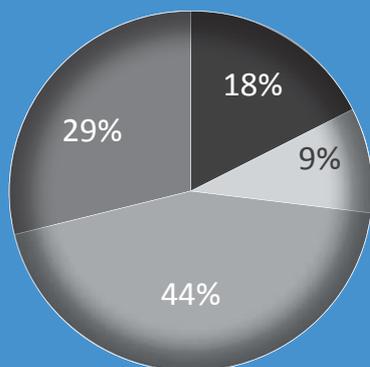


Programme de sensibilisation : visites

497

visiteurs de l'ex-Yougoslavie se sont
rendus au Tribunal en 2011.

Visiteurs de l'ex-Yougoslavie



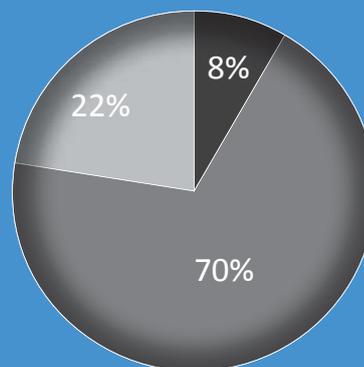
Étudiants Autres* Magistrats Journalistes

* Représentants des victimes, de la police, de l'armée, des autorités gouvernementales et des communautés locales.

8 242

visiteurs du reste du monde se sont
rendus au Tribunal en 2011.

Visites pédagogiques



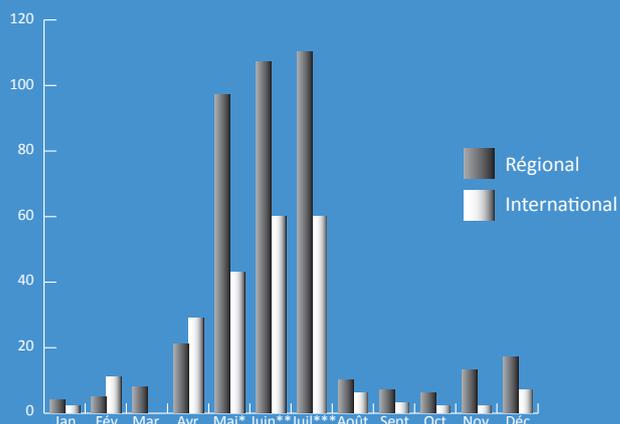
Étudiants Autres* Magistrats

* Représentants de la police, de l'armée, des autorités gouvernementales et des communautés locales.

Statistiques

Médias

Visites mensuelles



* Mai : arrestation de Ratko Mladić.

** Juin : comparution initiale de Ratko Mladić.

*** Juillet : seconde comparution initiale de Ratko Mladić et arrestation, transfert et comparution initiale de Goran Hadžić.

156

communiqués de presse
et avis à la presse
parus en 2011.

42

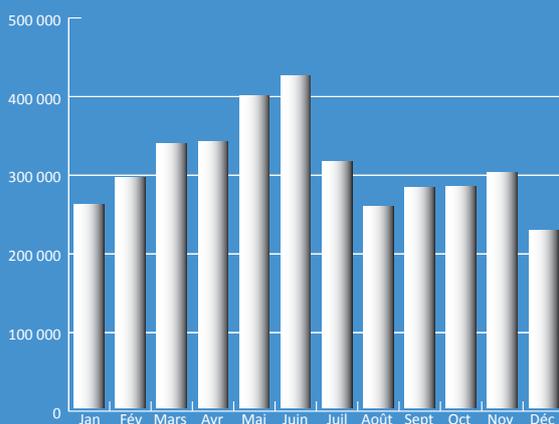
points presse
ont eu lieu en 2011.

Site Internet

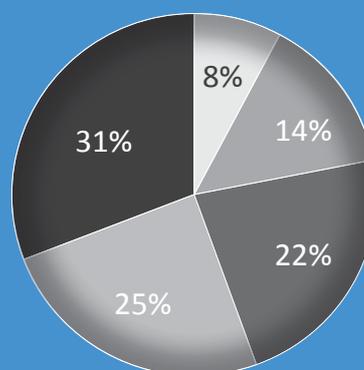
3 629 626

pages consultées en 2011.

Pages consultées



Données géographiques

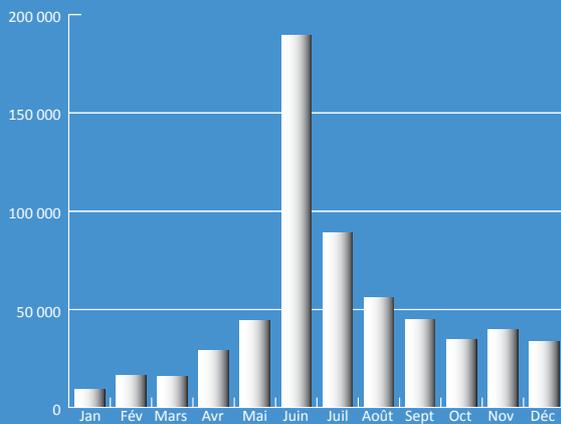


Statistiques

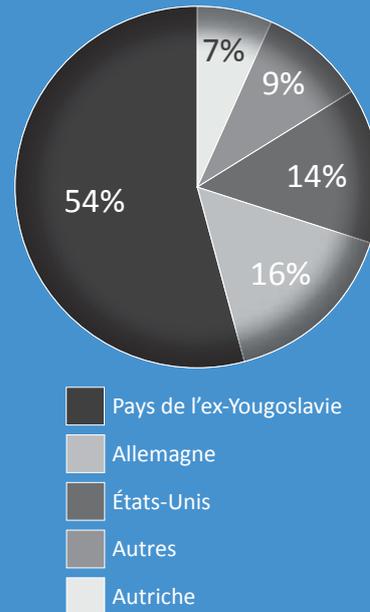
YouTube

597 050 vues en 2011.

Vues



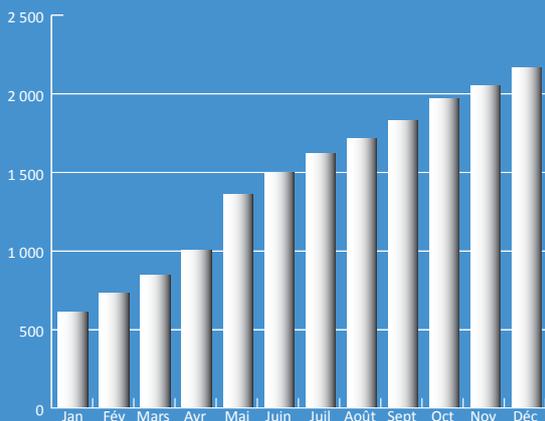
Données géographiques



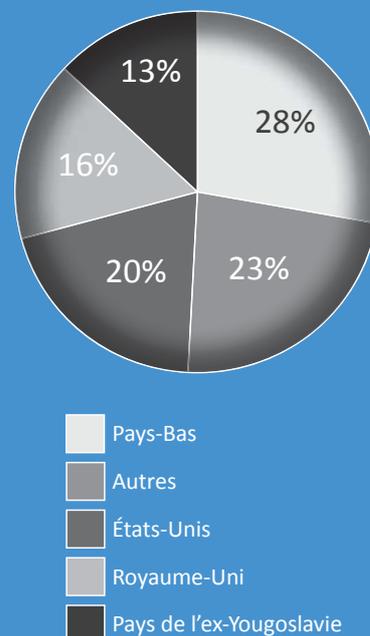
Twitter

2 171 inscrits en 2011.

Inscrits



Données géographiques



Informations financières

Le Programme de sensibilisation ne faisant pas partie du budget du Tribunal, son existence et ses activités dépendent de financements externes.

Le soutien de l'Union européenne est depuis longtemps le plus généreux et le plus constant. Sa contribution généreuse couvre le fonctionnement du Programme de sensibilisation jusqu'à la fin de l'année 2012. Le Programme de sensibilisation a également bénéficié de dons provenant de gouvernements nationaux, notamment de la part de la Finlande, qui a généreusement soutenu les projets éducatifs pour la jeunesse qui ont débuté en 2011 et se poursuivront pendant une grande partie de l'année 2012.

Le Programme de sensibilisation a également bénéficié de contributions ponctuelles dans le cadre d'actions communes d'un certain nombre d'organisations, notamment la Mission de l'OSCE en Serbie, *Youth Initiative for Human Rights*, *Balkan Investigative and Reporting Network*, le *Centre for Human Rights* de Belgrade et bien d'autres encore.

D'autres fonds seront nécessaires au Programme de sensibilisation pour mener à bien certains projets spécifiques envisagés pour l'avenir. Conformément à la résolution 65/253, adoptée le 24 décembre 2010 par l'Assemblée générale et dans laquelle celle-ci a réaffirmé l'importance de mettre en œuvre un programme de sensibilisation efficace et a engagé le Secrétaire général à continuer de chercher les moyens de recueillir des contributions volontaires suffisantes, le Tribunal sollicitera l'aide des États et d'autres donateurs dans les mois à venir.

Vue d'ensemble du budget du Programme de sensibilisation pour l'année 2011

Union européenne	Frais de fonctionnement	\$ 1 162 790*
Gouvernement de Finlande	Projets éducatifs pour la jeunesse 2011/12	\$ 23 700*

* Ces contributions concernent une période de deux ans (2011/2012).

Équipe du Programme de sensibilisation

La Haye



Nerma Jelačić
Chef du Programme de sensibilisation, porte-parole du Greffe et des Chambres



Magdalena Spalińska
Responsable du Programme de sensibilisation



Petar Finci
Assistant hors classe chargé de l'information



Petar Dubljević
Traducteur (BCS)



Rada Pejić-Sremac
Assistante aux réseaux d'information



Jan Kralt
Assistant d'information



Stephen Coulson
Réalisateur audiovisuel/Monteur

Sarajevo



Almir Alić
Agent de liaison



Ernesa Ademagić
Assistante d'information



Christopher Fry
Agent de liaison



Klara Dokmanović
Assistante d'information

Zagreb

Belgrade



Morgiana Brading
Agent de liaison



Goran Georgijev
Assistant d'information

Pristina



Shkëlzen Dhomi
Assistant d'information et de sensibilisation

Coordonnées

La Haye

Churchillplein 1, 2517 JW La Haye, Pays-Bas
BP 13888, 2501 EW La Haye, Pays-Bas
Tel : +31 (0)70 512 5409, 8632
Fax : +31 (0)70 512 8953
E-mail : outreach@icty.org

Sarajevo

Fra Anđela Žvizdovića 1 t.A
BP 370
71000 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine
Tel : +387 (0)33 568 530
Fax : +387 (0)33 568 547
E-mail : sarajevo-outreach@un.org

Zagreb

Ilica 207
10001 Zagreb, Croatie
Tel : +385 (0)1 390 8869
Fax : +385 (0)1 390 8846
E-mail : zagreb-outreach@un.org

Belgrade

Jevrema Grujića 11
11000 Belgrade, Serbie
Tel : +381 (0)11 306 5467
Fax : +381 (0)11 306 6090
E-mail : belgrade-outreach@un.org

Pristina

UNMIK Headquarters – TSS Compound
ICTY Field Office Cobe 5 Office 1, Industrial Zone
Pristina 10000, Kosovo
Tel : +381 38 504 604 4101
Fax : +381 38 504 604 4536
E-mail : pristina-outreach@un.org

